

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

HABITATION BATIMENT SERVICE

Société par actions simplifiée au capital de 776.160 euros
Siège social : 71 Avenue de la Patinière – 38500 VOIRON

350 202 503 RCS GRENOBLE

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE **EN DATE DU 28 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six,
Et le vingt huit mai,

Monsieur Jérôme AUBRETON, Associé unique de la Société HABITATION BATIMENT SERVICE, dont le capital est divisé en 110.880 actions de 7 euros de valeur nominale chacune,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- la nomination d'un nouveau Président ;
- les pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DECISION

L'Associé Unique, après avoir évoqué la mémoire de Monsieur Jean AUBRETON et rendu hommage à ce dernier, décide de procéder, en remplacement de ce dernier, décédé le 5 février 2026, à la nomination en qualité de Présidente sans limitation de durée de :

- La société **AROME**, société par actions simplifiée au capital de 200.000 euros, dont le siège social est situé 38100 GRENOBLE – 44, Rue Guynemer et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE sous le numéro 830 195 517 RCS GRENOBLE,

Cette nomination met fin au mandat de Directeur Général de la société AROME.

Sa rémunération sera fixée par acte séparé.

Elle exercera ses fonctions dans les conditions fixées par la loi et les statuts.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au Cabinet PEYRET-GOURGUE & Associés, domicilié à [REDACTED] à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité.

Monsieur Jérôme AUBRETON

[REDACTED]
[REDACTED]

La société AROME

« Bon pour acceptation des fonctions de Présidente »

[REDACTED]
[REDACTED]

Bon pour acceptation des fonctions de Présidente